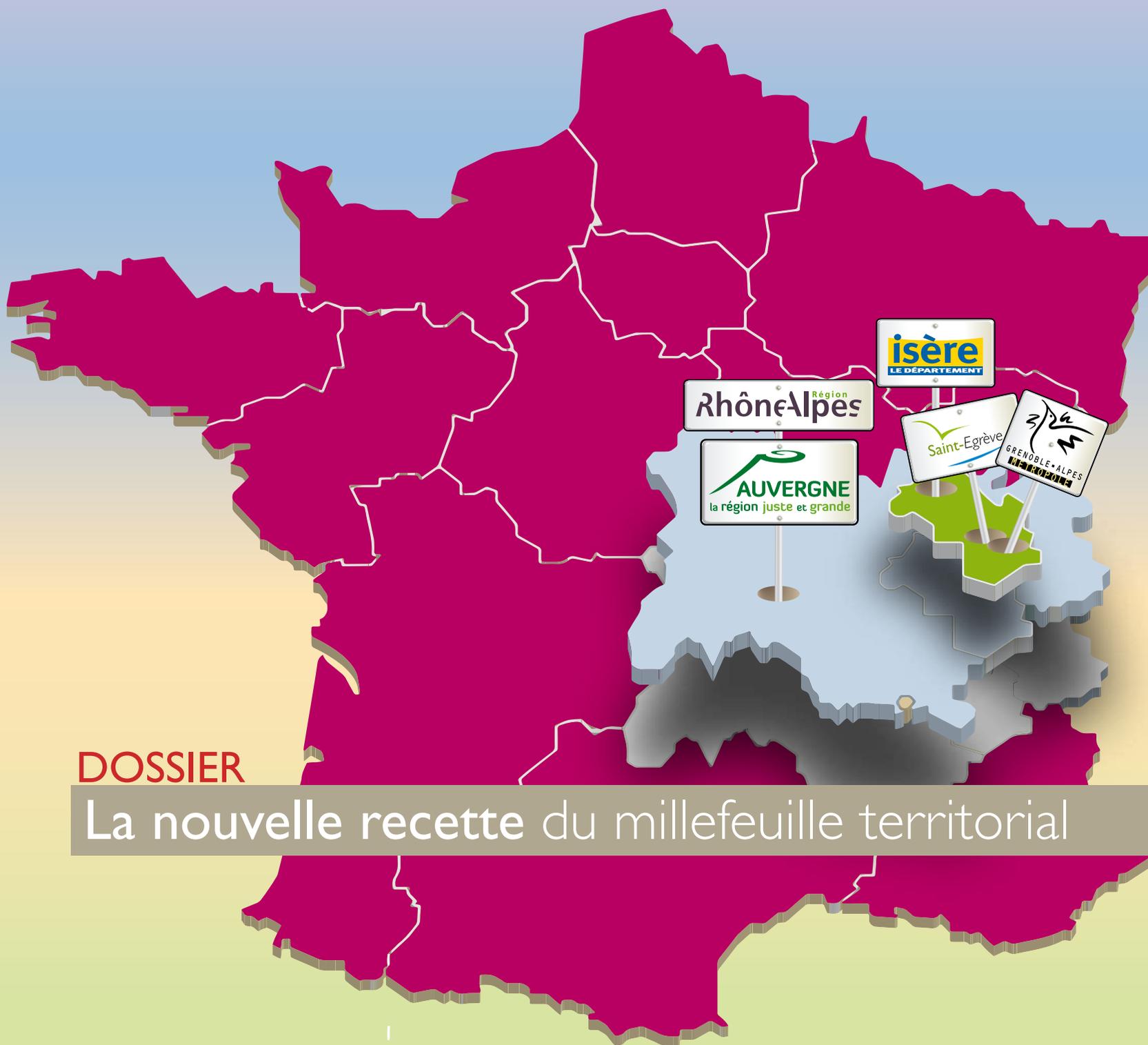


# Saint-Egrève

## le journal

N°217  
OCTOBRE 2015



DOSSIER

La nouvelle recette du millefeuille territorial



[www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr)



[www.facebook.com/saint.egreve38120](https://www.facebook.com/saint.egreve38120)



disponible sur AppStore & Google play

www.training-club.fr

1000M2



fitness club

# TRAINING

29€  
mois



**POUR VOUS  
TRAINING CLUB  
REPOUSSE  
LES LIMITES  
6H/23H 7/7  
NON STOP**

2 rue Louis Neel  
38120 Saint-Egrève  
Tél. 04 76 75 87 03

**muscultation**

**cours LES MILLS**

**JACUZZI, HAMMAM, SAUNA, UV**

Ne pas jeter sur la voie publique - diegoedricphotographie.com



**Gremeret**  
Jardins & Paysages

Rémi GREMERET  
Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. 06 73 49 58 26

remi.gremeret@hotmail.fr  
www.jardins-paysages.fr

Taille  
Tonte  
Débroussaillage  
Désherbage  
Plantations  
Elagage  
Abattage  
Aménagement  
paysager  
...

-10%  
sur présentation  
de ce journal

**GROUPE**  
**Jacob  
Boyer  
Torrollion**  
IMMOBILIER

Entre une  
grande marque  
et une  
enseigne locale,  
choisissez les 2 !



SAINT-EGREVE

T2 d'env. 45 m<sup>2</sup>, résidence  
Plein Ciel, 2<sup>e</sup> étage, balcon  
ouest. Pas de travaux.

DPE : E 115 000 €



SAINT-EGREVE

Domaine Barnave, loft en  
rdc d'environ 85 m<sup>2</sup>. Refait  
à neuf. Possible profession  
libérale.

DPE : D 215 000 €



SAINT-EGREVE

Luxembourg, T3 de 82 m<sup>2</sup>,  
gd balcon, rénové.

DPE : D 179 000 €



VEUREY

Magnifique villa env. 200 m<sup>2</sup>  
sur terrain 950 m<sup>2</sup>. Prest.  
prestigieuses, pièce de vie  
50 m<sup>2</sup>, 4 ch. piscine, jacuzzi.

DPE : C 550 000 €



SAINT-EGREVE

T2 d'env. 45 m<sup>2</sup>, résidence  
Plein Ciel, au 1<sup>er</sup> étage,  
balcon sud. Pas de travaux.

DPE : E 115 000 €



SAINT-EGREVE

La Monta, T3 de 59 m<sup>2</sup> au  
7<sup>e</sup> étage, balcon sud, vue  
dégagée, ensoleillé. Sec-  
teur recherché.

DPE : D 126 000 €

# Palette

PUBLICITAIRE

enseignes / signalétique / marquage véhicules

**Tél : 04 76 75 57 14**

29 rue des Glairaux - 38120 Saint Egrève  
web : www.palettepublicitaire.com

[www.jbt-immobilier.com](http://www.jbt-immobilier.com)

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste  
63, bis av. du Général de Gaulle

04 76 940 940





## édito

Catherine Kamowski  
maire de Saint-Egrève

La tragédie des réfugiés du Moyen Orient qui viennent frapper aux portes de l'Europe pour trouver asile nous a tous touchés. Beaucoup d'entre nous se sont demandés ce qu'ils pouvaient faire pour leur porter assistance et comment ils pouvaient faire pour les accueillir. Comme élus de Saint-Egrève, nous nous sommes aussi évidemment posé ces questions.

C'est dans cet esprit que je me suis rendue à Paris à la réunion de travail organisée mi-septembre par le gouvernement : pour savoir comment Saint-Egrève pouvait, à son niveau, prendre sa part dans ce mouvement qui s'est créé pour accueillir ces réfugiés.

Car il ne s'agit "que" de cela : recevoir, dans la limite de nos capacités, d'autres êtres humains qui ne peuvent pas recevoir le secours de leur Etat, qui souffrent et qui sont dans l'obligation de quitter leur pays. Ce n'est que de cela dont il s'agit et c'est la définition exacte d'un réfugié. Il n'est pas, il ne peut pas être question de nationalité ou de religion, de sexe ou de groupe social qui, de toute façon, ne sont pas des critères acceptables.

C'est le devoir de la France, pays des droits de l'homme et héritière des Lumières, de créer pour ces réfugiés des conditions d'accueil et d'intégration dignes. Et puis, il n'est pas si lointain le temps où nous, Français, avons connu les affres et les souffrances de l'exode : 75 années seulement, 75 ans déjà... Il était certes intérieur mais il n'était pas moins douloureux. Nous avons su aussi accueillir des populations réfugiées qui venaient d'autres pays tout au long du 20<sup>e</sup> siècle et notre pays a su s'enrichir de ces arrivées diverses.

Au nom de tout cela, et parce que l'action publique n'exclut pas la solidarité privée, je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous pour accompagner ce devoir d'humanité et de solidarité.

Chaleureusement,

Catherine KAMOWSKI

# sommaire n°217

## 4-9 | les actualités



Bétadine : du rock au FAG  
Un abri de nuit à Saint-Egrève  
Le nouveau nord saint-égrévois  
Fin des travaux à l'école de La Monta



## la Ville | 10-11 |

Accessibilité

La Ville adopte l'Ad'AP

Associations

Des nouveautés à la rentrée



## 12-15 | Dossier

Institutions

La nouvelle recette  
du millefeuille territorial

## les loisirs | 16-19 |

Focus

Cédric Gramusset Champion du monde de natation

Événements

Opéra et blues à La Vence Scène

Fête de la science



- 20 Info pratique
- 21 Petites annonces
- 22 Expression politique



www.facebook.com/saint.egrève38120



Dépôt légal : octobre 2015  
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72  
Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 200 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales  
Directeur de Publication : Geneviève Ducarre ■ Directeur de la Communication : François Hernandez  
Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand  
Maquette : service communication ■ Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps  
■ Impression : Imprimerie des Eaux Claires, Echirolles  
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



## Bétadine : du rock au FAG\*



Bétadine en pleine répét'

**A** La Monta, dans les couloirs du Service d'Accueil de Jour des FAG de l'AFIPAEIM\*\*, dirigé par Patricia Linder, résonne Téléphone plein tube : "ça, c'est vraiment toi". Il faut dire que Bétadine, le groupe de rock composé d'adultes en situation de handicap mental, d'un moniteur et d'un éducateur spécialisé est

en train de répéter. Et comme tous les mardis après-midi ça envoie du lourd ! Derrière Laurent Bantagni qui prête sa voix au groupe, les musiciens travaillent des titres variés comme "Venus", "la bamba" ou "éteins la lumière". "Au début (en 2010 NDLR), ce n'était qu'une petite animation chant guitare" se

souvent Jérémy Rambaud qui officie à la batterie et précise qu'aujourd'hui "on sort des murs, ça a pris une envergure sociale". "Maintenant, c'est devenu Bétadine" renchérit avec un large sourire Rémi-Moïse Garcin. Et effectivement, il apparaît que le groupe s'est ménagé une place à part dans le SAJ

de La Monta. Comme toute formation qui se respecte, il a son "roadie", Johan et son volant de "groupies" attiré qui ont le droit d'assister aux répétitions à condition de ne pas les gêner. Choix collégial des chansons, prestations régulières pour des événements liés à la vie de l'association ou en dehors comme le concert donné le 12 septembre dernier au Jardin de Ville à Grenoble ou celui donné le 5 octobre lors du vernissage de l'exposition de peinture présentée par l'AFIPAEIM à la MSF dans le cadre d'une série d'actions de sensibilisation aux handicaps... "Chacun participe en fonction de ses capacités. L'idée c'est de mettre en avant leurs capacités pas leurs incapacités", explique Robertino Vivencio, la guitare en bandoulière. ■

\*Foyer d'Agglomération Grenobloise

\*\*Association Familiale de l'Isère pour adultes et enfants handicapés intellectuels

**7** C'est le nombre d'actions de sensibilisation aux handicaps mises en place jusqu'au 23 octobre par la Ville, le CCAS et leurs partenaires. Exposition, espace entreprise, cross, ciné-échanges, conférence et ateliers sont au programme. (Le détail dans l'agenda de la page 19).

### Le SAJ en bref

Installé place Pompée et récemment rénové de fond en comble, le Service d'Accueil de Jour de La Monta existe dans sa forme actuelle depuis 2010 et accueille 48 adultes de 22 à 59 ans en situation de handicap. Il fonctionne en lien avec le SAJ des Allobroges à Grenoble et propose des temps de vie collective et des activités qui s'inscrivent dans une logique d'accompagnement des résidents. Ces structures participent par ailleurs à des événements comme le cross des FAG. Elles se mobilisent pour des projets comme l'exposition à la MSF, mais aussi, l'exposition de photos "super héros", ou encore la réalisation d'un documentaire de 45 minutes. Afin de permettre une meilleure intégration des résidents dans la vie locale, ceux-ci fréquentent régulièrement les marchés et envisagent de mettre en place un service d'aide à la personne qui leur permettrait de donner de petits coups de main au voisinage. Affaire à suivre.

## ZOOM sur... les ateliers artistiques

**D**epuis le 28 septembre et jusqu'au 18 octobre, les adultes handicapés de l'AFIPAEIM qui créent dans le cadre des ateliers artistiques des SAJ de La Monta et des Allobroges de Grenoble exposent leurs œuvres à la Maison des Solidarités et des Familles. En tout, ce sont les toiles de 24 artistes qui participent à trois ateliers que le public peut découvrir. "Au-delà de la création, nous les accompagnons dans leur relation à l'autre, dans les échanges..." expliquent Marlène Burlet et Delphine Rambaud, les éducatrices qui animent ces ateliers. Comme toute exposition qui se respecte, celle-ci a fait d'ailleurs l'objet d'un vernissage le lundi 5 octobre à 17h30 durant lequel Bétadine, le groupe de



Atelier peinture à La Monta

rock de l'AFIPAEIM (voir ci-dessus), a été invité à mettre l'ambiance. ■

## Coup de pouce aux réfugiés

Catherine Kamowski, comme 600 autres maires de France, s'est rendue à Paris rencontrer entre autres le Ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve qui leur présentait le dispositif d'accueil des réfugiés en France. Au retour de ce temps de travail, elle a annoncé que Saint-Egrève était en capacité de mettre à disposition d'une famille de réfugiés un T4 destiné à l'accueil d'urgence. Cet appartement qui s'est récemment libéré est géré en direct par la ville et ne relève pas du contingent saint-égrévois de logements sociaux. Parallèlement à ce geste, le Maire souhaite "faire appel à toutes les bonnes volontés" mais rappelle que c'est l'État qui va organiser cet accueil.

**CLASSE GECO** : pour la deuxième année consécutive, la classe geco est ouverte au Collège Barnave aux enfants en situation de handicap

## Zapping du mois

SEPTEMBRE

Samedi  
5



### Bienvenue

Une petite soixantaine de personnes qui ont eu l'heureuse idée de s'installer récemment à Saint-Egrève a répondu présente à l'invitation des élus pour une cérémonie de bienvenue organisée à La Vence Scène. Après avoir fait connaissance avec leurs édiles, les nouveaux Saint-Egrévois étaient aux premières loges pour le passage des rames inaugurales du tram. Ils ont donc pu assister à la coupure du ruban qui a officiellement célébré l'arrivée de la ligne E dans la ville de Barnave.

## Saint-Egrève : un abri d'urgence pour l'hiver



Les clefs d'un studio à Saint-Egrève pour quelques nuits de répit

Avec l'arrivée de l'hiver, l'urgence de trouver un endroit où dormir devient parfois une question vitale pour certaines personnes en situation de grande précarité. Parce qu'elle est solidaire, la Ville de Saint-Egrève a, au

début de l'année, reconverti un local inoccupé en studio pour proposer un hébergement de trois nuits maximum à des personnes prises en charge par le 115, la veille sociale. Remis en état par le centre technique municipal, ce studio a été confié

à l'association l'Abri Saint-E dont les bénévoles en assurent la gestion en lien avec le 115. En février et mars dernier, une expérimentation a donc été menée. "Durant cette période, 16 personnes en ont bénéficié", précise-t-on au CCAS de

Saint-Egrève qui rappelle qu'ici le choix a été fait de n'accueillir que des personnes seules.

"Elles sont accueillies à l'arrêt de tram par les bénévoles de l'Abri Saint-E qui leur ouvrent le local et leur en expliquent le fonctionnement". Après un repas chaud et une nuit de sommeil, les personnes ainsi reçues doivent rendre les clefs du local dont ils ne peuvent profiter que trois nuits, le temps pour le 115 de trouver une solution d'hébergement plus pérenne. Cette expérience ayant été concluante, le studio géré par l'Abri Saint-E va donc être remis en fonction pour toute la saison hivernale soit de novembre à avril prochain.

A noter, si la Ville prête le local et prend en charge les fluides et le chauffage des lieux, c'est la solidarité du tissu associatif local qui a permis à l'Abri Saint-E de meubler le studio et de collecter des denrées alimentaires et des vêtements. ■

## Paula, reine du dance-floor !

**A** lors que les inscriptions pour la deuxième édition du tremplin jeunes talents consacrée aux danses urbaines se poursuivent jusqu'à la mi-octobre, Paula Bustos, revient sur son expérience lors de la première session de cet événement. C'était en novembre dernier. La jeune Saint-Egrévoise se retrouvait seule face à plus de 400 personnes. Sans se démonter, la danseuse a pris possession des planches de La Vence Scène et, au terme d'une prestation scénique sur-vitaminée, a décroché la première place du tremplin "jeunes talents" organisé en 2014 par le Pôle Jeunesse.

Intarissable quand il est question de parler du dance hall, sa danse de prédilection, Paula évoque avec un réel plaisir cette expérience. Elle explique en riant avoir tout fait un peu "à l'arrache. Je pensais m'inscrire à une sorte de gala. Ce n'est que quelques jours avant le tremplin que j'ai intégré qu'il y avait une dimension de concours". Adeptes de "l'impro", la jeune fille n'a que peu travaillé la chorégraphie de sa performance. "Heureusement Akram (Zouiaoui, animateur au Pôle Jeunesse NDLR) m'a donné de bons conseils. Il m'a dit que je devais me différencier, introduire ma prestation. Du coup j'ai pré-

paré une petite mise en scène en début de spectacle". Bien qu'elle soit passée de la démotivation la plus profonde au trac le plus violent avant de monter sur scène, du jour J, Paula garde un souvenir exceptionnel. "L'ambiance était géniale. Sur scène bien sûr, mais aussi dans les loges. J'ai rencontré plein de monde. Un des membres du jury qui travaille à la MC2 m'a même invitée à participer à des ateliers. Franchement, faut se présenter. Ça fait du bien. Il ne faut pas aller forcément avec l'objectif de gagner, il faut juste en profiter". Voilà qui est dit ! ■



C'est à l'association MJC que Paula a découvert le dance hall et la signification de ses "steps"

**INSCRIPTIONS** : les inscriptions pour le tremplin hip-hop organisé le 7 novembre à La Vence Scène se terminent le 15 octobre. En savoir + : 04 76 56 59 80

## Patio : les nouveautés de la rentrée



Des activités qui déménagent au Patio

**P**our la saison 2015-2016, les enfants et les Saint-Egrévois qui fréquentent le Patio vont avoir de quoi s'occuper. En effet, les activités qui leur sont proposées cette année sont à nouveau nombreuses et variées. Le programme concocté par l'équipe du Pôle Jeunesse va faire bouger les plus de douze ans tout au long de la saison à venir. De son côté, l'association MJC propose une quarantaine d'activités régulières au Patio. Certaines, comme les cours de hip-hop et de zumba, ont été étoffées de nouvelles sessions. De plus, de nouvelles activités comme le renforcement musculaire et la sophrologie sont entrées au catalogue de l'association. Enfin, les enfants peuvent désormais s'inscrire au trimestre aux cours de magie. ■

En savoir + : [contact@mjc-st-egreve.fr](mailto:contact@mjc-st-egreve.fr) 04 76 75 47 25 et [www.mjc-st-egreve.fr](http://www.mjc-st-egreve.fr)

## Zapping du mois

SEPTEMBRE  
Dimanche  
27



### Un BTR très chaud !

Chaud le BTR'Show ! Tout l'après-midi, le Parc de Vence a vibré au son "balancé" par les deux DJ en charge de réchauffer l'ambiance de cette manifestation dédiée aux glisses urbaines. Entre les contests et les démos, les spectateurs ont pu profiter des stands de la sécurité routière animés par la Police Municipale et le centre de loisirs jeunesse de la Police Nationale. Une journée renversante !

## Au nord... du nouveau !

**S**aint-Egrève change. Alors que la mise en service de la ligne E du tram a mobilisé bon nombre d'attentions, d'autres projets d'importance participent à cette évolution. Cela est particulièrement visible du côté de l'entrée nord de la ville où, si différents chantiers sont terminés ou en passe de l'être, d'autres sont sur le point de sortir de terre. Ainsi, en avril dernier, 15 familles ont pu signer leur bail pour s'installer dans le premier petit immeuble livré dans le cadre du programme Villa Nova que Bouygues Immobilier a érigé à l'entrée nord de Saint-Egrève et qui compte 43 appartements. Rue de la Charreuse, au premier trimestre 2016 doivent être livrés les 57 logements des "Allées du parc". Toujours dans ce secteur, le Maire Catherine Kamowski a posé en novembre 2014 la première pierre du domaine du Châtelard, un ensemble de neuf bâtiments érigés par Actis et qui à terme proposeront 68 logements.



De nouveaux logements sortent de terre au nord de Saint-Egrève

Du côté de l'ex ETAMAT, alors que ARaymond et ARaymond Life ont installé leurs nouveaux locaux le long de la rue des Abattoirs où des travaux Métro de réhabilitation viennent tout juste de commencer, plusieurs projets d'envergure sont sur le point de sortir de terre. Ainsi, Leroy-Merlin, a déposé un permis de construire qui est en

cours d'instruction pour créer un nouveau site commercial de près de 12 000m<sup>2</sup> d'espace de vente intérieur et extérieur. Une fois ce complexe construit, la grande enseigne de bricolage pourra y déménager et laisser sa place actuelle à d'autres magasins. Etamat toujours, Carrefour Property a remporté le concours lancé par

La Métro et va prochainement créer un "pôle" de restauration dans lequel cinq restaurants pourront être accueillis dans deux édifices bordés de larges terrasses extérieures. Enfin, pour fluidifier la circulation dans le secteur, le carrefour des Abattoirs sera aménagé en place carrée en 2016. ■

## Le Patio à la une !



**L**a renommée du Patio dépasse les frontières de Saint-Egrève. La preuve, le bâtiment a fait la "Une" du journal Le Moniteur daté du mois de septembre 2015. En effet, les qualités esthétiques et le concept pour le moins original du Patio dessiné pour la Ville par l'architecte saint-égrévois Philippe Mas a séduit les experts de cette publication destinée aux professionnels du bâtiment. Le magazine a consacré un vaste dossier aux choix architecturaux qui ont conduit à la réalisation de cet équipement hors norme. ■

**ACTIVITES ARTISANALES** : en plus des locaux de ARaymond et ARaymond life, de la grande surface de bricolage et des cinq restaurants, la ZAC de l'ex ETAMAT devrait à terme permettre l'installation de plusieurs activités artisanales sur des lots de terrain situés entre Saint-Egrève et le Fontanil

## Tout savoir sur la Cop21

La France va accueillir et présider la 21<sup>e</sup> Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21/CMPII), aussi appelée "Paris 2015", du 30 novembre au 11 décembre prochains. C'est une échéance cruciale, puisqu'elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C. La France va donc jouer un rôle de premier ordre sur le plan international, pour rapprocher les points de vue et faciliter la recherche d'un consensus au sein des Nations unies et aussi au sein de l'Union européenne, qui occupe une place importante dans les négociations sur le climat.

**En savoir + :**

[www.un.org/climatechange/fr/blog/category/cop21-paris-fr/](http://www.un.org/climatechange/fr/blog/category/cop21-paris-fr/)  
ou [www.cop21.gouv.fr/fr](http://www.cop21.gouv.fr/fr) ou <http://www.solutionscop21.org/>

## Qui dessinera la future piscine du SIVOM ?



Le 2 avril dernier, les membres du SIVOM du Néron ont adopté à l'unanimité une délibération relative à la modification et à l'élargissement du champ de compétence du syndicat intercommunal pour permettre la construction d'une nouvelle piscine, elle-même intercommunale, à Saint-Egrève. Depuis, ce dossier avance à son rythme et, pour concrétiser ce projet, le SIVOM du Néron, maître d'ouvrage, a décidé de "lancer un concours d'architecture et d'ingénierie en vue de s'adjoindre les compétences d'une équipe de concepteurs pour assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet". Cette délibération adoptée le 1<sup>er</sup> octobre dernier est la première étape d'un long processus de sélection qui devrait permettre de désigner un groupement de professionnels à la mi-2016. Pour mémoire, un cabinet spécialisé en études et programmation avait été missionné afin d'établir l'ensemble des éléments techniques et financiers pour permettre au SIVOM de définir les grandes orientations fixant les objectifs de l'opération, mais aussi "les besoins qu'elle doit satisfaire ainsi que les contraintes urbanistique, architecturale, fonctionnelle, technique et économique, d'insertion dans le paysage et de protection de l'environnement". Ces grandes orientations encore susceptibles d'évoluer, indiquent aux architectes qui participeront à ce concours qu'ils devront créer notamment une halle dotée d'un bassin sportif de six lignes d'eau de 375 m<sup>2</sup> et d'un bassin de récupération, d'apprentissage et d'aquagym de 120 m<sup>2</sup>. A côté de ce bâtiment, il faudra aménager les espaces extérieurs en les dotant d'une terrasse en correspondance avec la halle des bassins, d'un bassin de loisirs de 200 m<sup>2</sup> et de pelouses-solarium. ■

Retrouvez en vidéo l'interview de Jean-Yves Poirier, président du SIVOM qui parle de la future piscine intercommunale.



### Repères

Au stade des grandes orientations prévisionnelles, l'emprise totale du projet de piscine intercommunale à Saint-Egrève est évaluée à 7 500 m<sup>2</sup> dont environ 2 500 m<sup>2</sup> de surface plancher. L'estimation du coût des travaux est évaluée à 6 350 000 €<sup>HT</sup>. Attention, avec l'ensemble des autres membres du SIVOM, la ville de Saint-Egrève a insisté sur le fait que le projet devra démontrer son insertion harmonieuse dans son secteur d'implantation.

**ENERGIE, PRENEZ LA PAROLE** : la Métropole lance un comité des usagers de l'énergie fin 2015-début 2016. Habitants, associations, professionnels et experts, sont invités à donner leur avis sur la maîtrise de la demande en énergie, le développement des énergies renouvelables et la distribution. Inscriptions jusqu'au 31 octobre sur [www.lametro.fr/comites-usagers](http://www.lametro.fr/comites-usagers).

### La paix sur les voiries



Saint-Egrève, ça devient vraiment la zone... 30 ! En effet, le 15 septembre dernier, à l'instar de 42 des 49 communes de l'agglomération, la Ville s'est engagée à généraliser la limitation à 30 km/h de la vitesse de circulation automobile sur la majorité de ses voiries secondaires. C'est à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 que la Métropole souhaite mettre en place cette nouvelle conception des espaces publics et programmer la mise en œuvre progressive d'aménagements adaptés au cours des années à venir. Une boîte à idées a été ouverte par La Métro pour que chacun puisse y apporter ses suggestions et Saint-Egrève envisage bien évidemment de concerter ses habitants sur le sujet. Un travail partenarial sera d'ailleurs mis en place en lien avec les Conseils des habitants ■ [www.lametro.fr/930-ma-rue-apaisee.htm](http://www.lametro.fr/930-ma-rue-apaisee.htm)

## Fin des travaux à La Monta

Lancés en mai 2014, les travaux actuellement menés à l'école de La Monta devraient se terminer durant les vacances d'automne. Ce chantier aura permis la réhabilitation des locaux afin de préparer l'établissement à accueillir une augmentation de sa fréquentation liée à la réalisation de nouveaux logements dans le secteur. Pour mémoire, après que le restaurant scolaire a été agrandi de 30 m<sup>2</sup> et son office de 7 m<sup>2</sup>, la cour de récréation de l'école mixte 2 a fait l'objet d'un réaménagement complet.

Grâce à la mise en place de classes modulaires dans celle-ci, la Ville a pu mener à bien la rénovation énergétique et fonctionnelle de l'élémentaire mixte 2 où des salles de classes de l'étage ont eu droit à un "coup de neuf". En outre un bureau a été transformé en bloc sanitaire et l'ensemble du bâtiment de la maternelle a été rendu accessible aux personnes en situation de handicap et a bénéficié de travaux d'amélioration énergétique. 600 000 € ont été consacrés par la Ville à cette rénovation. ■



Maternelle de La Monta : les travaux touchent (presque) à leur fin

**ÉCOLE BARNAVE** : un mur rideau en mauvais état va être remplacé – a minima – par la Ville. 11 000€ sont consacrés à cette rénovation légère

**CHEMIN DES FAUX SAUNIERS** : en octobre, la Métropole réaménage le chemin dans sa partie qui longe la rue Bonnet. La partie passante doit être réalisée en sable et deux terre-pleins engazonnés seront aménagés.

## Rue de Champeyrard

À la demande des services de la SNCF, vont être installés en octobre des portiques rue de Champeyrard de part et d'autre du pont qui enjambe les voies ferrées. Ces équipements sont destinés à empêcher physiquement le passage des véhicules de plus de 3,5 tonnes qui est par ailleurs déjà interdit sur cet ouvrage d'art. Une interdiction qui vise à protéger le pont des dégradations engendrées par le passage des gros camions. Dégradations qui à terme auraient risqué d'entraîner la fermeture de celui-ci à la circulation automobile, comme ce fut le cas pour le pont Bergonzoli de Saint-Martin-Le-Vinoux. ■



( 38 000 €

sont consacrés par la Ville à la mise en place de trois mats d'éclairage public rue de Chartreuse et à la réhabilitation des luminaires de la rue du Drac et du Chemin de Fiancey.

## Chemin Daniel Cout

En octobre, les services métropolitains mènent un chantier de réfection du réseau d'eaux pluviales au niveau du Chemin Daniel Cout. Ce passage, qui permet de se rendre à pied de la Maison du Lac à la rue des Moutonnées, va pour l'occasion bénéficier d'un réaménagement, puisqu'un parcours sablé doit y être tracé. S'associant à ce chantier de 37 000€, la Ville consacre pour sa part 11 000€ à l'installation de quatre candélabres d'éclairage public équipés de leds basse consommation. Originalité de ce système d'éclairage, il sera piloté par un système de détection de mouvement et ne sera donc allumé qu'au passage des piétons. ■



( 6 000 €

ont été consacrés à l'installation d'un grillage en partie basse des barrières qui bordent le terrain de rugby de la Mairie pour empêcher les ballons d'aller (trop) se perdre dans le skateparc.

Accessibilité des services publics

# La ville entre dans sa phase 2

Après un plan de mise en accessibilité qui a permis à Saint-Egrève d'ouvrir à tous ses principaux bâtiments et ses voiries, le Conseil Municipal a adopté un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) pour vraiment ouvrir la ville à toute la population.



Un agenda pour rendre la ville accessible à tous

La loi du 11 février 2005 a imposé aux communes et à l'ensemble des établissements recevant du public (ERP) le principe d'accessibilité généralisée. En clair, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, tous ces lieux théoriquement ouverts à tous devaient pouvoir être utilisés sans restriction par l'ensemble de la population qu'elle soit valide ou en situation de handicap.

Un premier plan de mise en accessibilité a donc été mené par la commune. Mais, malgré l'importance des travaux réalisés – et si à ce jour, 26 bâtiments publics et trois installations

ouvertes au public (IOP) ont été mis aux normes – la totalité des chantiers nécessaires pour une ville 100% accessible n'a pu être réalisée au regard de l'importance du patrimoine communal. Toutefois, un nouveau dispositif a été créé par le législateur afin de poursuivre la dynamique enclenchée en complétant la loi du 11 février 2005. C'est de cet Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) que Saint-Egrève s'est saisie pour continuer à améliorer encore la qualité de l'accueil qu'elle propose. Adopté lors du conseil municipal du 30 septembre

dernier, l'Ad'AP qui est un engagement de procéder aux travaux de mise en accessibilité des bâtiments dans un délai fixé, avec une programmation des travaux et des financements précis, concerne 28 ERP et 27 IOP. Tous devront avoir été mis aux normes d'accessibilité à l'échéance 2021. Dans les six ans à venir, 1 300 000 € seront donc consacrés par la Ville à ces

projets.

### Un peu d'histoire

Dès 2007, Saint-Egrève s'est engagée dans un vaste programme de travaux de mise aux normes d'accessibilité de ses voiries, espaces publics et établissements recevant du public. Après une phase de diagnostics d'accessibilité de ses ERP en 2008 et 2009, elle a approuvé son plan de mise en accessibilité des voiries et des espaces publics en novembre 2009. Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, 21 ERP avaient déjà été mis aux normes pour un budget total de 750 000€ et avaient été déclarés accessibles en Préfecture. Il faut ajouter à ceux-là l'école et la bibliothèque Rochepleine, l'école de La Monta, la Mairie, la crèche de Fiancey, le plateau sportif de La Monta, le terrain d'honneur de rugby et les sanitaires de la place Pompée qui devraient bientôt être à leur tour certifiés auprès de la Préfecture. ■

**54** c'est le nombre d'Etablissements Recevant du Public (ERP) que détient la Ville de Saint-Egrève à cela s'ajoute une trentaine d'Installations Ouvertes au Public (IOP).

**215 000 €**

c'est en moyenne l'enveloppe annuelle qui sera consacrée entre 2016 et 2021 à la mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée adopté le 30 septembre dernier.

## Ad'AP : premiers pas

Comme son nom l'indique, l'Agenda d'Accessibilité Programmée est un planning dans lequel sont détaillés, année par année, les chantiers qu'il convient de mener pour qu'en 2021 la ville soit totalement accessible. Ainsi, les prochains travaux de mise aux dernières normes d'accessibilité devraient concerner le Conservatoire de musique, le Club House de Fiancey, l'espace Europe, le Centre de loisirs maternel Europe, le plateau sportif du Pont de Vence, les sanitaires publics de Rochepleine ainsi que les parcs publics de Rochepleine et des Buttes. En tout 28 ERP et 27 IOP sont inscrits dans cet Ad'AP. ■



L'Unisson, l'un des premiers bâtiments qui, dès 2016, devrait faire l'objet d'aménagements d'accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP

Zapping du mois

AOÛT

Lundi  
31

### Une convention qui prépare la rentrée

A la fin de l'été, juste avant la grande rentrée des loisirs, le maire Catherine Kamowski et Aurore Balint présidente de l'association MJC ont signé une nouvelle convention de fonctionnement. Ce document qui précise les engagements de chacun dans le cadre d'un partenariat permet aux deux parties de commencer cette nouvelle saison d'un bon pied.

#### Associations

## Des nouveautés à la rentrée

Pour la rentrée 2015, certaines associations ont changé d'adresse. L'occasion de faire le point sur les moyens que la Ville met à leur disposition.



La Maison des Associations dans le parc Barnave

Comme toute rentrée qui se respecte, le cru 2015 connaît son lot de nouveautés et de changements. Parmi eux les habitués de certaines associations auront remarqué que l'été a été l'occasion pour certaines de s'en aller découvrir de nouveaux horizons. En effet, l'atelier de l'Islo, l'Atelier Création de l'Aide à la Recherche, la section échecs du Sou des écoles sont désormais confortablement installés dans les salles de l'Espace Visancourt, entre la mairie et la piscine des Mails. D'autres comme la section saint-égrévoise des Scouts et Guides de France ou la section scrabble

de Saint-Egrève Accueil ont pour leur part planté leur tente à la Maison des associations.

#### La Maison des associations

Installée à l'orée du parc Barnave, la Maison des associations est un lieu de ressources pour la vie associative. Elle permet aux bénévoles de mieux exercer leurs activités et leur propose un accompagnement et des conseils ainsi qu'un accueil spécialisé afin de soutenir la création et le développement des associations. Outre cet aspect pratique, elle offre aussi

aux associations des salles de réunion, des bureaux, des outils de travail, comme des ordinateurs avec connexion Internet, imprimante. Les lieux sont animés par deux agents municipaux capables de conseiller les responsables associatifs et de les épauler dans leurs démarches liées à la vie de leur structure. Des permanences sont assurées les mardis de 8h30 à 12h30 et les jeudis de 14h à 17h (sur rendez-vous).

#### Et aussi...

Si la Maison des Solidarités et des Familles est le lieu privilégié

où se retrouvent les associations qui interviennent dans le champ de la solidarité justement, de nombreux espaces municipaux permettent aux associations d'organiser leurs activités. On peut citer pêle-mêle, le Patio, la salle polyvalente de Fiancey, la salle de répétition de Rochepleine, l'espace artistique urbain Locassadi, la salle polyvalente de Rochepleine...

Pour être exhaustif, il faudrait encore évoquer l'ensemble des équipements sportifs de la Ville et du Sivom qui sont gracieusement mis à disposition des clubs locaux. ■



Conseil municipal

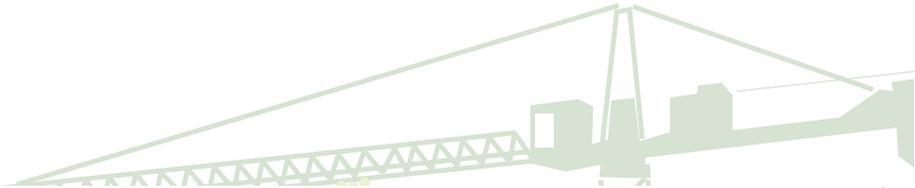
La prochaine séance publique  
aura lieu à 19h

mercredi 18 novembre

**OPERATION COUP DE POING** : attention, des opérations coup de poing visant à verbaliser les voitures qui stationnent trop longtemps sur les zones bleues de la ville seront menées en octobre par la Police Municipale

791 780 €

C'est le montant des subventions directes qui doivent être versées aux associations en 2015. A cela s'ajoute les 589 979 € d'aides indirectes comme les frais de chauffage et d'éclairage des salles qui leur sont prêtées gratuitement.



**6 & 13 décembre**

*ce sont les dates des prochaines élections régionales.*



**13** *c'est le nombre de régions que comptera la France métropolitaine au 1<sup>er</sup> janvier 2016.*



**14** *C'est le nombre de métropoles qui ont été mises en place par la loi Maptam. Si la plupart de ces nouvelles collectivités ont été créées au 1<sup>er</sup> janvier dernier à l'instar de la Métro, celles du Grand Paris et d'Aix-Marseille ne verront le jour qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016.*



**101** *C'est le nombre de départements français.*



**36 500** *c'est approximativement le nombre de communes qui composent le territoire national.*

dossier

Institutions

# La nouvelle territorialité

2015 est décidément riche en terme d'actualité institutionnelle. En effet, après le lancement des Métropoles au 1<sup>er</sup> janvier, après le redécoupage des cantons départementaux dans lesquels, en mars dernier, ont été élus des binômes pour siéger au conseil départemental, c'est au tour des régions françaises d'évoluer de manière significative. De 22 en France métropolitaine, leur nombre va ainsi être ramené à 13 au 1<sup>er</sup> janvier prochain et les Français vont être appelés aux urnes les 6 et 13 décembre pour désigner les élus qui les représenteront dans ce nouveau cadre. L'occasion de faire ici le point sur les rôles de chacun...

# La recette du millefeuille



Aujourd'hui, la France compte quatre échelons administratifs locaux : commune, intercommunalité, département et région. Cet empilement des échelons d'administration, les compétences partagées et les financements croisés sont souvent résumés par l'expression "millefeuille territorial". Cette organisation souvent illisible pour le citoyen a la réputation de nuire à l'efficacité de l'action publique des territoires.

Une importante réforme territoriale a pour objet de transformer pour plusieurs décennies l'architecture territoriale de

la République. En jeu, la baisse des dépenses publiques et une meilleure prise en compte des besoins des citoyens. Après la loi Maptam de 2014 qui a permis la création en 2015 de 14 métropoles dotées de compétences étendues, comme La Métro et la réforme portant sur l'organisation des Conseils Départementaux, le troisième et dernier volet de ce train de réformes territoriales remonte au 16 juillet dernier, date à laquelle le Parlement a adopté le projet de loi NOTRe (Nouvelle Organisation territoriale de la République) qui fixe les

nouvelles compétences respectives des régions, départements, communes et intercommunalités. Mais il limite également certains transferts de compétences.

## Nouveauté NOTRe

L'aspect le plus visible de la loi NOTRe est sans doute la fusion de certaines régions métropolitaines pour former des "super régions" capables de s'imposer sur la scène européenne. Ainsi, elle ramènera à 13 leur nombre au 1<sup>er</sup> janvier prochain. A cela il faut ajouter la suppression de la clause de compétence générale

qui est aussi un des éléments essentiels de cette réforme. En effet, le département ou la région n'auront plus autorité pour intervenir et dépenser dans tous les domaines de la vie publique. Désormais, chacun aura son "pré carré". L'objectif est évidemment d'éviter un gaspillage d'argent public en supprimant les doublons entre les collectivités.

## Des régions chefs de file

Les régions ont vocation à être le chef de file du développement économique et pourront jouer un rôle au niveau de l'emploi,

## 3 questions à : Nicolas KADA



Professeur agrégé de droit public enseignant à la faculté de Droit de Grenoble et directeur du Centre de Recherches Juridiques (CRJ)

**On assiste actuellement à une accélération des réformes décentralisatrices.**

**Est-ce un bouleversement de l'organisation territoriale de la France ?**

A mon sens c'est plutôt une illusion d'accélération, le législateur adopte plus fréquemment des réformes mais sur le fond on reste sur le même cadre qu'avant. On touche un peu au département, on préserve la commune et on garde le cadre régional même si on l'élargit. On ne touche pas au millefeuille territorial, le cadre historique reste le même, pour filer la métaphore, c'est la recette qui change un peu, le millefeuille lui a toujours de beaux jours devant lui.

**Mais alors, quelles sont les raisons de ces réformes ? Étaient-elles indispensables ?**

Il y a trois raisons. La première c'est de l'affichage politique. En 2013, au changement de majorité, on détricote la réforme voulue par la majorité précédente en rétablissant notamment la clause de compétence générale pour les régions et les départements. Puis en 2015 on la supprime à nouveau. La deuxième raison est la volonté de simplifier l'organisation territoriale française, de la rationaliser. C'est d'ailleurs l'objectif principal affiché par ces réformes. Enfin, la troisième raison est financière. Mais je ne crois pas que cette réforme contribue dans l'immédiat aux milliards d'économies annoncées sur le fonctionnement des collectivités. A terme peut-être... Toutefois, elles sont à mon avis indispensables. Sur le plan financier, il y a urgence. Et la clarification des compétences des structures me paraît aussi nécessaire car il faut que les citoyens comprennent qui décide de quoi. Ces réformes vont dans le bon sens mais pas jusqu'au bout.

**Une ville comme Saint-Egrève a t'elle encore un rôle à jouer dans cette organisation ?**

Si on veut vraiment rationaliser, il faudrait supprimer les communes ou les fusionner. Ça c'est en théorie, en pratique, c'est plus compliqué car les citoyens et les élus locaux n'y sont pas prêts. Certes cela a été fait en Allemagne ou en Italie, mais ces expériences ne sont pas comparables historiquement, les Français sont très attachés à leur commune. Si la tendance des réformes actuelles est de distendre le lien électeurs/élus, la commune, dont les compétences se réduisent, est néanmoins le seul lieu où ce lien perdure.

... sans toucher aux prérogatives de Pôle emploi. Ainsi, elles auront seules la responsabilité d'accorder des aides directes aux entreprises et joueront un rôle prépondérant en matière d'aménagement du territoire, d'environnement et de formation professionnelle. Autre nouveauté de cette réforme : les régions, qui géraient déjà le réseau des TER, se voient confier la gestion des transports scolaires, des gares routières, des transports interurbains par cars, ainsi que des transports ferroviaires d'intérêt local. Les départements conservent en revanche la gestion du réseau routier et des ports.

### La solidarité aux départements

Les départements, eux, se voient confier la mission d'assurer pleinement le soutien

### En savoir +...

Pour aller plus loin dans cette réforme, il est possible d'aller faire un tour sur internet où tous les aspects de celles-ci sont consultables. Voici une sélection non exhaustive, loin de là, de quelques adresses pour creuser un peu le sujet :

- ▶ [www.gouvernement.fr/action/la-reforme-territoriale](http://www.gouvernement.fr/action/la-reforme-territoriale)
- ▶ [www.vie-publique.fr/actualite/panorama/texte-discussion/projet-loi-portant-nouvelle-organisation-territoriale-republique.html](http://www.vie-publique.fr/actualite/panorama/texte-discussion/projet-loi-portant-nouvelle-organisation-territoriale-republique.html)
- ▶ [www.vie-publique.fr/actualite/dossier/elections-regionales-2015/elections-regionales-2015-premier-les-elections-apres-reforme-territoriale.html](http://www.vie-publique.fr/actualite/dossier/elections-regionales-2015/elections-regionales-2015-premier-les-elections-apres-reforme-territoriale.html)

## ZOOM sur : la question des finances

Villes, intercommunalités, départements, régions, les collectivités territoriales ont en commun une autonomie financière découlant du principe constitutionnel de libre administration. Pour construire leur budget, elles disposent de plusieurs sources de financements : les impôts et taxes bien sûr (limités toutefois par la loi) dont les

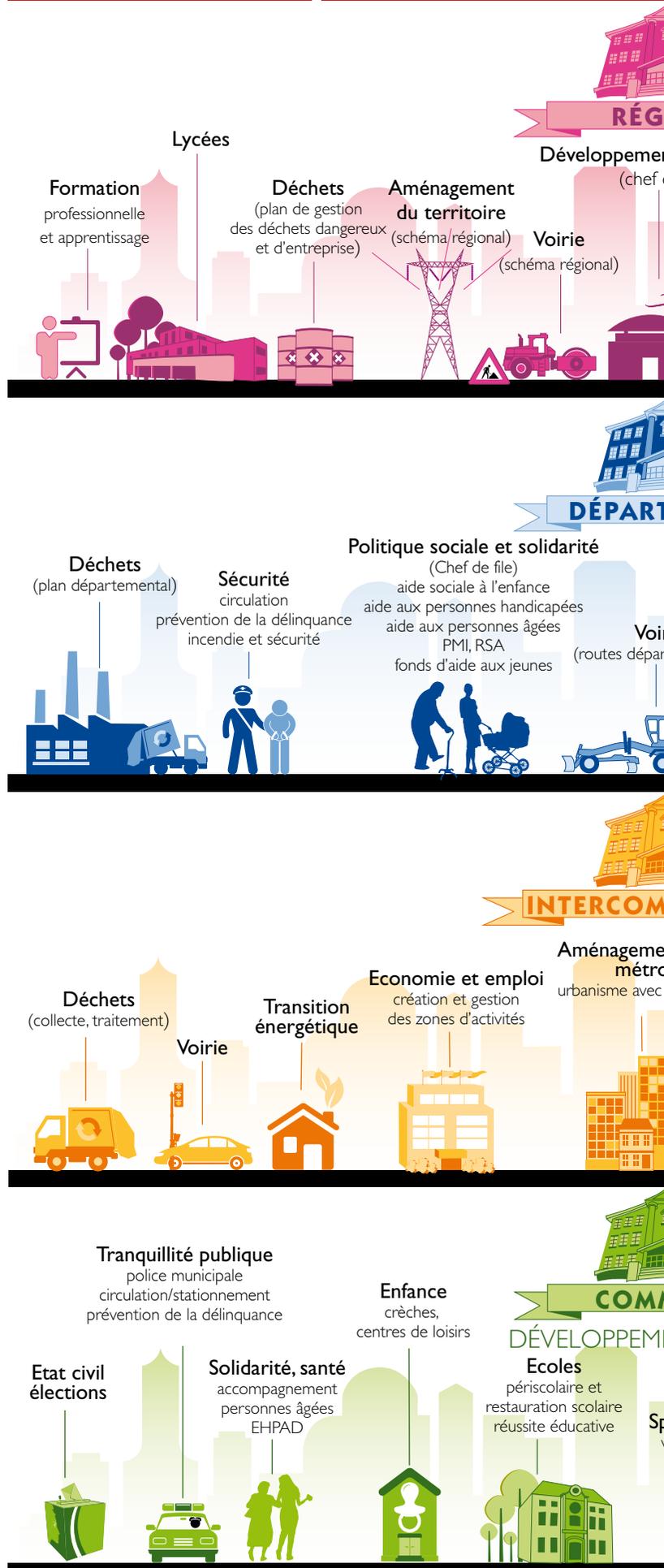
aux populations, en prenant en charge notamment le versement des aides sociales. L'échelon départemental sera également chargé d'assurer l'appui et l'expertise technique auprès des communes et intercommunalités qui en auront besoin.

### L'intercommunalité renforcée

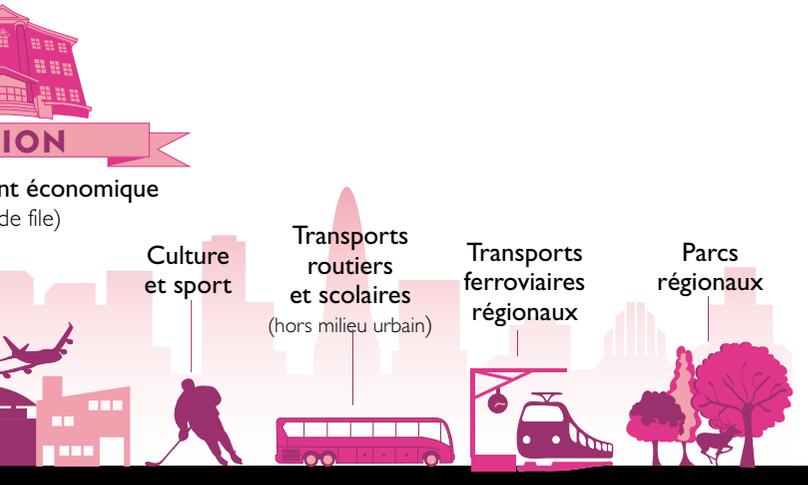
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les 36 500 communes françaises ont l'obligation de faire partie d'une communauté de communes, d'une communauté d'agglomérations ou d'être rattachées à une métropole. Et en 2015, la Loi Maptam a permis la création des "métropoles" de droit commun. Au nombre de 14 elles ont, à l'instar de la Métro, des compétences étendues. ■

quatre principaux ont permis de rapporter 72,9 milliards d'euros en 2013, leurs ressources propres et les diverses dotations de l'Etat dont la plus connue est la Dotation Globale de Fonctionnement qui a elle seule représentait 40,1 milliards d'euros en 2014. ■ (source [www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr))

# Compétences



# : qui fait quoi ?



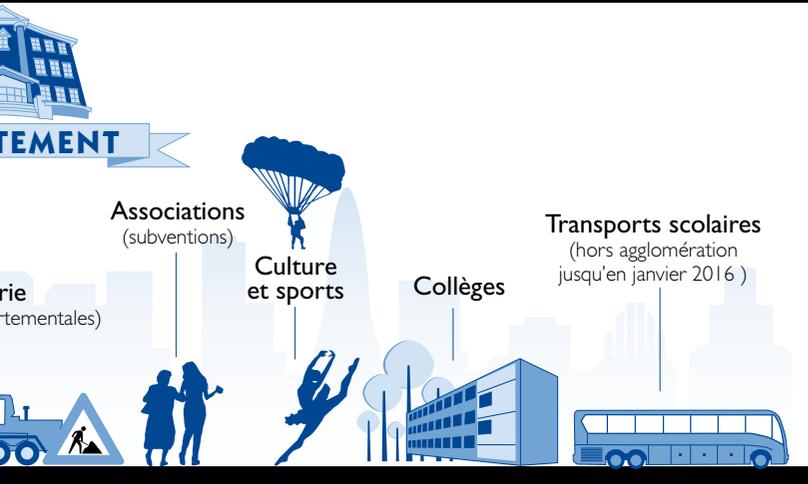
## Rhône-Alpes - 156 ÉLUS

6 448 900 habitants, 2874 communes  
2,48 milliards d'euros de budget en 2015

## Auvergne - 47 ÉLUS

1 354 104 habitants, 1311 communes  
671 millions d'euros de budget en 2015

Rhône-Alpes <sup>Région</sup>



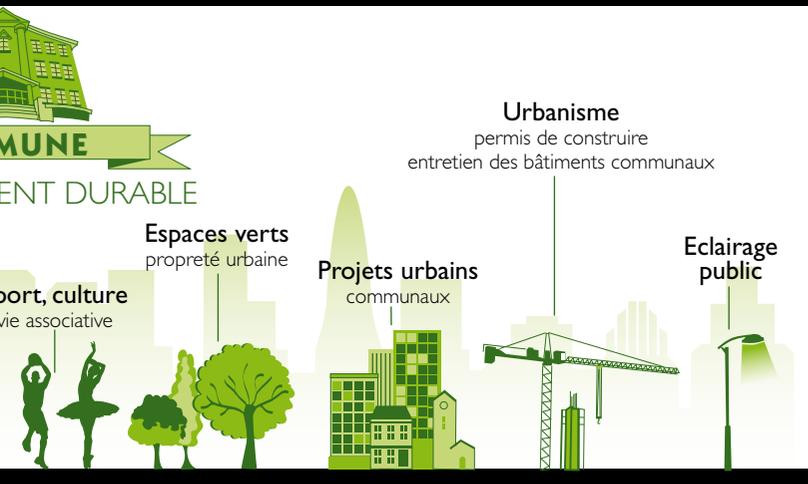
## L'Isère - 58 ÉLUS

1 253 410 habitants  
532 communes  
29 cantons  
(contre 58 jusqu'au 31 décembre 2014)  
1,42 milliards d'euros de budget en 2015



## La Métro - 124 ÉLUS

446 521 habitants  
49 communes (dont Saint-Egrève)  
392 millions d'euros de budget en 2015



## Saint-Egrève - 33 ÉLUS

16 521 habitants  
30 millions d'euros de budget en 2015





Cédric et son fils Tom

## Cédric Gramusset : la quarantaine rugissante !

**Cet été, Cédric Gramusset a fait un tour à Kazan en Russie où se déroulaient les Championnats du monde Masters de natation. Une bonne idée pour cet athlète saint-égrévois de 40 ans qui y a décroché un titre de champion du monde. Rencontre.**

**D**e la Russie, Cédric Gramusset est revenu auréolé d'or et d'argent mais surtout avec des étoiles plein les yeux. Pour fêter son quarantième anniversaire, le nageur de l'USSE s'est en effet payé un voyage à l'Est et a profité des Championnats du monde Masters organisés mi-août à Kazan (dans la foulée des Championnats élites) pour s'offrir un titre de champion du monde.

*nage de glisse. C'est cette sensation qui me plaît. Je me suis lancé d'autres défis, mais je suis toujours revenu au papillon". Une sage décision puisque c'est le papillon qui lui a valu ses deux médailles d'or en Russie... En effet, en survolant le 100m en une minute tout pile et en avalant le 200m papillon en 2'16" celui qu'à l'USSE on appelle Grams peut dorénavant prétendre au titre légitime de Maître Grams.*

*passer de l'autre côté. Quand j'ai vu que les Championnats du monde Masters se tenaient cette année, je me suis fixé Kazan pour objectif. Je suis donc retourné m'entraîner à l'USSE parce que c'est mon club depuis toujours et parce qu'il y a Johny Macaire qui est un entraîneur exceptionnel". "L'ambiance du club m'a permis d'être sérieux sans me prendre au sérieux et c'est comme ça et grâce au soutien de Caroline (sa compagne NDLR), qui m'a accompagné sur place, de mon fils Tom et de plein de monde que j'ai pu aller au bout de l'aventure". Comme quoi, la natation c'est vraiment "un sport individuel qui se pratique en collectif".*

compliqués au sein du club. A 14 ans il devient champion de France sur 100m papillon. A 20 ans, il est classé seizième dans la catégorie senior et se souvient avoir nagé avec Franck Esposito lors d'une final B qu'il a disputé en élite. A l'âge des choix, Cédric fait celui de mettre entre parenthèses sa carrière de nageur pour se consacrer à ses études de psychologie. Une fois son DESS en poche, le nageur se plonge dans le monde du travail. Le temps passant vite et la trentaine approchant, Cédric Gramusset et Pierre Jailet, l'un de ses plus proches amis de l'USSE natation, se lancent un défi un peu fou : "nous nous sommes mis en tête de battre à 30 ans nos records personnels que nous avons établis à 20 ans. Et on l'a fait. Puis j'ai à nouveau privilégié ma carrière avant de me remettre à nager sérieusement à l'approche de la quarantaine(...) Et maintenant que j'ai obtenu ce titre à Kazan, mon nouvel objectif c'est de me trouver un nouvel objectif". Il paraît que les championnats d'Europe c'est à Londres et c'est pour bientôt... On dit ça, on ne dit rien. ■

### L'effet papillon

"Je suis une merde de brasseur. Je n'ai jamais compris cette nage, pour moi ce ne sont que des freins" se désole Cédric qui n'a effectivement jamais réellement excellé dans cette discipline. Lui, son truc c'est le papillon. "Ce n'est pas aussi technique ni aussi physique que ça. C'est difficile à expliquer mais pour moi c'est une

### Le quadragénaire du cercle

Ces médailles, Cédric les doit à ce que l'on appelle parfois pompeusement la "mid' life crisis". "A l'approche de la quarantaine, alors que je me consacrais essentiellement à mon travail de psychologue à l'AFIPAEIM, j'ai eu envie de refaire quelque chose au niveau sportif. Un dernier truc avant de

### Il était une fois

L'histoire qui lie Cédric à la section natation de l'USSE ne date pas d'hier. En effet, comme de nombreux petits Saint-Egrévois, c'est vers cinq ans qu'il intègre le club. "Il paraît que j'ai pleuré pendant un an parce que j'avais froid. Peu à peu j'ai pris du plaisir et c'est vers 10 ans que j'ai fait ma première compétition". Finalement, le jeune homme ne semble pas traumatisé outre mesure par ses débuts un peu

## Comment devenir champion ?

Cédric Gramusset est plutôt d'accord avec Johny Macaire, l'entraîneur emblématique de la section natation de l'USSE : le facteur âge n'explique pas la baisse de performance au fil du temps ! Le secret de la performance réside surtout dans le nombre et la qualité des entraînements. Pour Cédric Gramusset, la recette du succès c'est quatre à cinq entraînements par semaine et un peu de musculation dans la salle qu'il s'est bricolée au fond du jardin.

# Saint-Egrève fête la Science

Jusqu'au 17 octobre Saint-Egrève célèbre la science sur le thème "Tête(s) en l'air ! À la rencontre de l'astronomie". Profitant d'un événement national, la Ville et de nombreux acteurs locaux se sont mobilisés afin de stimuler le goût des Saint-Egrévois pour les sciences, en les emmenant à la découverte de l'espace et de la lumière. Expositions, ateliers ludiques, séance animée de cinéma, conte, spectacle ou encore conférence, la Ville en partenariat avec E2V, le Café des Sciences du Néron, La Casemate, le Groupe d'astronomie du Dauphiné, l'Association Française d'Astronomie et Planète Sciences, participe à la

Fête de la Science et propose un programme varié pour éveiller la curiosité de chacun ! Créée en 1991 et pilotée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Fête de la science a pour but de favoriser les échanges entre la communauté scientifique et le grand public. Elle rassemble chaque année plus d'un million de visiteurs, 7000 chercheurs sont impliqués dans l'organisation de ces événements qui proposent une approche concrète, conviviale et ludique de ce monde particulier. ■

Retrouvez le programme en page 19.



**ASTRONOMIE** : jusqu'au 17 octobre, la bibliothèque Barnave invite à la découverte de l'astronomie au travers d'ateliers ludiques et scientifiques, de spectacle, de rencontres et d'expositions

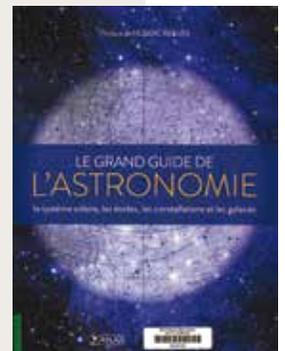
**ATELIERS PARENTS ENFANTS** : yoga, massage, zumba... les ateliers parents-enfants de l'Association Familiale reprennent le samedi de 10h à 11h30 à l'Espace Europe. En savoir + : 04 76 75 27 57

## le temps de lire

### Secteur ADULTE

**Le Grand guide de l'astronomie aux éditions Atlas, 2015.**

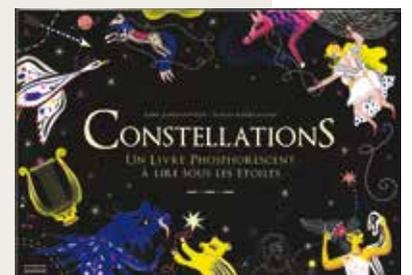
Livre documentaire, le grand guide retrace les mystères de l'univers, à travers des photos incroyables de précision et offre une promenade dans l'infiniment grand. Les étoiles n'ont pas fini de révéler leurs secrets. Préface d'Hubert Reeves.



### Secteur JEUNESSE

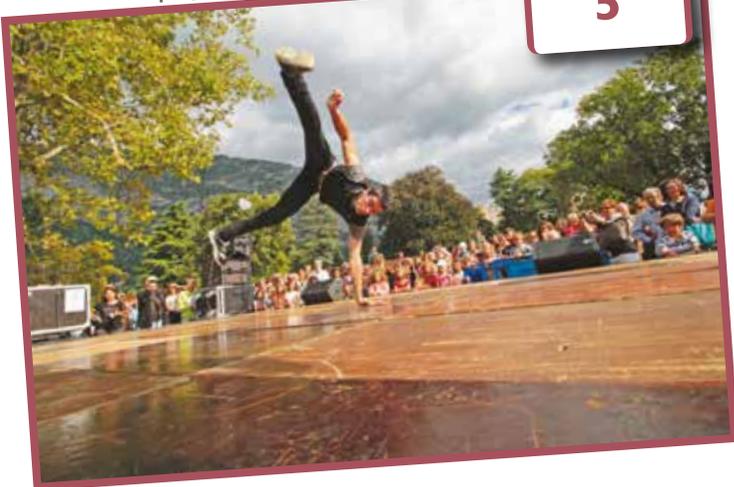
**Constellations de Anne Jankéliowitch et Sarah Andreacchio aux éditions de la Martinière Jeunesse, 2015.**

A quelle constellation appartient l'étoile polaire ? Comment trouver Pégase depuis Andromède ? Un documentaire astronomique avec des étoiles phosphorescentes pour apprendre à repérer dans la nuit quinze des plus célèbres constellations.



## Zapping du mois

SEPTEMBRE  
Samedi  
5



### Associations en fête

Et hop, c'est reparti pour un tour de piste. Les bénévoles ont à nouveau accueilli les Saint-Egrévois sur les pelouses du parc Marius Camet. A l'occasion de cette journée festive, plus de 70 associations, soit une grosse moitié du tissu associatif local, recevaient les visiteurs pour leur présenter leurs activités et faire des démonstrations de leurs talents. Une journée dont on peut retrouver des photos et des vidéos sur le compte facebook de la ville. [www.facebook.com/saint.egreve38120](http://www.facebook.com/saint.egreve38120)

### Phares recherche des bénévoles

L'association Personnes Hospitalisées Agées, Réadaptation, Ecoute et Soutien (Phares) recherche des bénévoles pour accompagner des personnes âgées au CHU de Grenoble. Une formation est proposée aux nouveaux venus qui sont invités à se mobiliser en fonction de leurs disponibilités et de leurs talents. Visites, animation d'atelier, services... Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

En savoir + : 06 30 50 16 42  
ou [associationphares@chu-grenoble.fr](mailto:associationphares@chu-grenoble.fr)



# LA VENCE SCÈNE

Vendredi 9 octobre à 20h30

## Le Mariage de Figaro Opéra

Samedi 10 octobre à 15h

### Séance animée "Jean de la Lune"

Jean de la Lune s'ennuie tout seul sur la Lune. Il décide de visiter la Terre. Pour ce faire, il s'accroche à la queue d'une comète et atterrit sur la planète bleue. Malheureusement, le Président du Monde, persuadé qu'il s'agit d'un envahisseur, le prend en chasse... Adapté de l'œuvre de Tomi Ungerer, le film de Stephan Schesch est suivi d'une animation proposée par les bibliothécaires de Saint-Egrève, dans le cadre de la Fête de la Science.



Quand Mozart adapte "Les noces de Figaro" de Beaumarchais ça donne "Le mariage de Figaro" un monument de l'art lyrique tout en légèreté ! Scénographiée par la troupe Comédiens et Compagnie dans une mise en scène de Jean Hervé Appéré, cette comédie qui fait suite au "Barbier de Séville", est construite comme une folle journée durant laquelle les plans de mariage de Figaro vont se heurter à de nombreux écueils. Impertinente, l'œuvre de Beaumarchais taille la part belle aux femmes et aux valets, qui au final, triomphe-

ront de leurs maîtres. En associant théâtre et musique, le texte de Beaumarchais à l'œuvre de Mozart, la compagnie nous livre un grand spectacle de *commedia dell'arte* réunissant quatorze artistes, tour à tour pantomimeurs, chanteurs, musiciens, comédiens ou cascadeurs et maîtrisant parfaitement les registres dramatique, comique et lyrique. Un spectacle complet, à la fois esthétique, émouvant, drôle, et accessible au plus grand nombre ! ■

En savoir plus : [www.lelio-diffusion.com](http://www.lelio-diffusion.com)



## Zoom sur : les séances animées

Rendez-vous cinématographique mensuel proposé à La Vence Scène, les "séances animées" sont organisées le mercredi ou le samedi. Elles comprennent une séance de cinéma jeune public suivie d'une animation. Ainsi, les enfants peuvent à la fois voir des films qui leurs sont accessibles et s'initier à des activités ludiques.

A noter : de nombreuses animations à destination des plus petits comme les ciné-petit dèj et les ciné-goûters sont proposées dans le cadre de la programmation jeune public de l'espace culturel La Vence Scène.

**NOUVEAUTÉ !** : il est désormais possible d'acheter ses places pour les séances animées directement sur le site [www.lavencescene.saint-egreve.fr](http://www.lavencescene.saint-egreve.fr) dans la section "Billetterie en Ligne" puis "Séances Spéciales Cinéma"

**ALLER PLUS LOIN** : ceux qui souhaiteraient (re)découvrir "Le Barbier de Séville", l'œuvre qui précède "Le mariage de Figaro", une séance d'opéra au cinéma est programmée à La Vence Scène samedi 2 avril 2016 à 20h30

Vendredi 16 octobre à 20h30

## Du Blues au Rythm'n'Blues

Doit on encore présenter Benoît Sourisse ? Pianiste/organiste phare de la scène française blues/jazz et co-fondateur du groupe "Captain Mercier", ce grand habitué de L'Unisson est déjà venu plusieurs fois à Saint-Egrève y dispenser master-class et autres conférences érudites sur le blues et ses dérivés. Expert es-sonorités afro-américaines, l'artiste s'installe sur les planches de La Vence Scène en bonne compagnie pour un voyage à travers les standards de géants comme Otis Redding, Areta Franklin, James Brown. Pour mener à bien sa mission, il s'est associé l'énergique soul vintage distillée par "Save my soul", le blues voyageur de "Label Blues", les professeurs invités, ainsi que les très cuivrés Big Band et combos de L'Unisson. ■



En savoir plus : [www.charliersourisse.com](http://www.charliersourisse.com)  
[www.savemysoul.fr](http://www.savemysoul.fr) ; [www.labelblues.fr](http://www.labelblues.fr)

Renseignements : 04 76 56 53 18

Billetterie : sur place ou [www.lavencescene.saint-egreve.fr](http://www.lavencescene.saint-egreve.fr)



# l'agenda du 5 au 23 octobre

JUSQU'AU 11 OCTOBRE

**Exposition** "Quel chantier !" de Marie-Pierre Coiffard dans les salles d'exposition du Château Borel. Entrée libre le jeudi de 16h à 19h, les vendredi, samedi et dimanche de 14h à 17h30 en présence de l'artiste.  
**En savoir +** : 04 76 56 53 18.



FÊTE DE LA SCIENCE

JUSQU'AU 14 OCTOBRE

**Fête de la Science**, expositions "Tête(s) en l'air" à la bibliothèque Barnave. Cinq expositions en une à découvrir le mardi de 16h à 19h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 15h à 18h, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 14h à 18h.

JUSQU'AU 19 OCTOBRE

**Sensibilisation** aux handicaps, exposition des créations du Service d'Activités de Jour de l'AFIPAEIM à la Maison des Solidarités et des Familles.

LUNDI 5 OCTOBRE

**Permanence** Info énergie gratuite avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) à l'Hôtel de Ville. Sur inscription préalable par téléphone au 04 76 56 53 00. De 14h à 17h.

**Sensibilisation** aux handicaps, vernissage en musique de l'exposition du SAJ de l'AFIPAEIM à la MSF avec la participation de "Betadine" à 17h30. **En savoir +** : CCAS, 04 76 56 53 47 ou MSF, 04 76 56 05 40.

MARDI 6 OCTOBRE

**Fête de la Science**, conférence "Nature de la Lumière : Interaction lumière matière" à La Vence Scène par le Café des Sciences du Néron et animée par Irène Ventrillard, enseignant chercheur à l'UJF. 19h.

MERCREDI 7 OCTOBRE

**Heure du conte** des tout-petits à la Bibliothèque Rochepleine. 10h30.

7 ET 10 OCTOBRE

**Fête de la Science** : "Lumière à capter", ateliers de découvertes organisés par e2v sur son site de la rue de Rochepleine. Capteurs d'image, maquettes de fusées et de satellites, comète Tchouri... un parcours pour comprendre comment ça marche. De 14h à 18h.

VENDREDI 9 OCTOBRE

**Atelier** multimédia gratuit "La foire aux questions" à l'Espace multimédia de la bibliothèque Barnave. 10h.

Inscriptions : 04 76 75 40 63.

**Opéra**, "Le Mariage de Figaro" par "Comédiens et compagnie" à La Vence Scène. 20h30.

SAMEDI 10 OCTOBRE

**Sensibilisation** aux handicaps : Cross et randonnée des FAG de l'AFIPAEIM en partenariat avec le Comité Départemental de Sport Adapté (CDSA) dans le parc de Fiancéy. De 14h à 17h.

**Séance animée** : Jean de la Lune à La Vence Scène dans le cadre de la Fête de la Science. 15h.

**Loto** du RCCN à l'Espace Robert Fiat. 19h

DU 12 AU 14 OCTOBRE

**Journées portes ouvertes** de la blanchisserie industrielle de l'ESAT Saint-Agnès à Vence Ecoparc. Inscriptions : [www.jpo.grenoble.cci.fr](http://www.jpo.grenoble.cci.fr).

MARDI 13 OCTOBRE

**Sensibilisation** aux handicaps, soirée ciné-échanges à La Vence Scène autour du documentaire "Debout" de Clémentine Céliari. Projection suivie d'un temps d'échanges avec l'ARSLA et le service du Dr Emeline Lagrange du CHU de Grenoble. 20h.

DU 13 AU 20 OCTOBRE

**Journées portes ouvertes** chez Un amour de détail, galerie marchande de Barnave. Inscriptions : [www.jpo.grenoble.cci.fr](http://www.jpo.grenoble.cci.fr).

MERCREDI 14 OCTOBRE

**Fête de la Science**, "Heure du Conte" Ciel et mythologie à la bibliothèque Barnave dès 4 ans. 15h30. **En savoir +** : 04 76 75 40 63, [www.bibliotheque.saint-egreve.fr](http://www.bibliotheque.saint-egreve.fr).

## LA VENCE SCÈNE cinéma

▶ **Le grand jour**  
Le 5 octobre à 20h.

▶ **Fou d'amour**  
Le 5 octobre à 20h.

▶ **The program** (VOSTF)  
Le 6 octobre à 20h.

▶ **Premiers crus**  
Le 7 octobre à 17h30 ; le 8 oct. à 20h30 ; le 11 oct. à 17h30 ; le 13 oct. à 20h30.

▶ **Je suis à vous tout de suite**  
Le 8 octobre à 20h ; le 9 oct. à 20h30 ; le 10 oct. à 17h30 ; le 11 oct. à 20h30 ; le 12 oct. à 20h30.

▶ **Une enfance**  
Le 7 octobre à 20h30 ; le 10 oct. à 20h ; le 12 oct. à 20h.

▶ **Un début prometteur**  
Le 7 octobre à 20h ; le 10 oct. à 17h30 ; le 11 oct. à 17h30 et 20h.

▶ **Everest**  
Le 7 octobre à 15h et 17h30 ; le 10 oct. à 20h30 (3D) ; le 11 oct. à 15h.

▶ **Les fables de monsieur Renard**  
Le 7 octobre à 16h ; le 10 oct. à 15h30 ; le 11 oct. à 16h.

JEUDI 15 OCTOBRE

**Sensibilisation** aux handicaps, "Question de parents", l'accueil de l'enfant en situation de handicap sur le temps scolaire, à La Maison des Solidarités et des Familles. 20h.

VENDREDI 16 OCTOBRE

**Journées portes ouvertes** à e2v, rue de Rochepleine. Inscriptions : [www.jpo.grenoble.cci.fr](http://www.jpo.grenoble.cci.fr).  
**Concert** "Du Blues au Rythm'n'Blues" à La Vence Scène. 20h30.

SAMEDI 17 OCTOBRE

**Tennis de table**, championnat par équipe à la Halle Jean Bales-tas. 13h. **En savoir +** : <http://saintegrevett.wifeo.com>  
**Fête de la Science**, "Face à la lumière", spectacle proposé par la Compagnie Ithéré à la bibliothèque Barnave. 20h30.  
Réservation : 04 76 75 40 63.

▶ **Jean de la Lune**  
Le 10 octobre à 15h  
(séance animée).

**Debout**  
Le 13 octobre à 20h  
(ciné échange).

**Les nouvelles aventures d'Aladin**  
Le 14 octobre à 15h, 17h30 et 20h30 ; le 16 oct. à 20h ; le 17 oct. à 15h, 17h30 et 20h ; le 18 oct. à 15h et 17h30 ; le 19 oct. à 15h et 17h30 ; le 20 oct. à 15h, 17h30 et 20h30.

▶ **Hôtel Transylvanie 2**  
Le 14 octobre à 15h30 et 17h30 ; le 17 oct. à 15h30 ; le 18 oct. à 15h30 ; le 19 oct. à 15h30 (3D) et 17h30 ; le 20 oct. à 15h30 et 17h30.

▶ **L'odeur de la mandarine**  
Le 14 octobre à 20h ; le 15 oct. à 20h ; le 17 oct. à 18h ; le 18 oct. à 18h et 20h ; le 19 oct. à 20h.

▶ **Much loved** (int. - 12ans)  
Le 17 octobre à 20h30 ; le 18 oct. à 20h30 ; le 19 oct. à 20h30 ; le 20 oct. à 20h.

▶ **Phantom boy**  
Le 20 octobre à 10h  
(ciné p'tit déj' à partir de 9h30).



DU 19 AU 21 OCTOBRE

**Stage découverte** de l'athlétisme et du volley-ball pour les jeunes de 9 à 13 ans.

**En savoir +** : [www.usse-athle.fr](http://www.usse-athle.fr), 06 33 77 89 71.

22 ET 23 OCTOBRE

**Sensibilisation** aux handicaps, "Vivre avec un handicap", le jeudi 22 et "Découverte du sport adapté" le vendredi 23. Ateliers de sensibilisation aux handicaps proposés au Patio. De 14h à 17h. Sur inscription auprès du Patio, 04 76 56 59 80.

## ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**  
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 (fermeture des portes de l'Hôtel de Ville et accueil standard jusqu'à 18h30 sauf le vendredi fermeture à 17h15). Jeudi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, le Cabinet du Maire et la Régie de l'eau et après prise de rendez-vous préalable)

**Formalités administratives :** **04 76 56 53 01**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 8h30-12h15 et 13h30-17h15 et le jeudi 8h30-12h15 et 13h30-19h30

**CCAS :** **04 76 56 53 47**  
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15—mercredi et jeudi 8h30-12h15.  
Action sociale et logement sur RDV. Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV

## Permanence des élus :

Cabinet du Maire : **04 76 56 53 41**  
Catherine Kamowski, sur RDV  
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**  
Conseil départemental  
Pierre Ribeaud, député, 5<sup>e</sup> circ. de l'Isère : **04 76 92 18 96**  
77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse. RDV un vendredi par mois le matin en mairie. Courriel : pierre.ribeaud@orange.fr

**Archives municipales :** **04 76 56 53 04**

## PERMANENCES

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**  
sur rendez-vous le mardi de 8h30 à 11h30.

Conseil en énergie : **04 76 56 53 03**  
sur RDV un lundi par mois de 14h à 17h

Architecte : Sur RDV en mairie **04 76 56 53 17**

Ecrivains Publics : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois, 9h-11h.

Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**

Sandrine Sougey, chaque mercredi de 9h à 12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève sur rendez-vous

Permanence juridique : un jeudi par mois de 17h à 19h30 et un mercredi par mois de 16h à 18h30 sur rendez-vous

Médiation : Edouard Tournier, conciliateur de Justice **04 76 56 53 00**  
les 1<sup>er</sup> jeudis du mois, 14h-17h sur RDV en mairie

Point Ecoute Intercommunal : **06 48 46 75 94**  
Permanence d'écoute psychologique sur rendez-vous le vendredi de 9h à 13h à la Maison des Solidarités et des Familles.

Centre de planification et d'éducation familiale : **04 76 75 33 04**  
2 rue du 19 mars 1962.

Mardi de 13h30 à 19h, mercredi jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

## SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**

Gendarmerie : 12 rue des Peupliers **17** ou **04 76 75 30 93**

Centre antipoisons Lyon : **04 72 11 69 11**

Centre de secours : 2, rue de Planfay **04 76 27 99 10**

Secours en montagne, Isère : **112**

Urgence dépannage gaz naturel : **0800 47 33 33**

Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

## SANTÉ

Allosécu : **0820 900 900**

SIDA Info Services (n°vert) : **0800 840 800**

Ambulance VSL : **04 76 75 34 04**

Cliniques Vétérinaires

du Néron (Dr Moriceau et Moutard) : **04 76 04 84 69**

de Fiancéy (Dr Eckert) : **04 76 75 32 84**

## SERVICES

Radio Taxi banlieue : **04 76 54 17 18**

## SERVICES PUBLICS

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron **04 76 13 18 05**

(MEEN) 4 av Général de Gaulle. Permanence accueil information et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point

Information Jeunesse. Lundi de 14h à 17h30 ; mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ; vendredi de 8h à 12h30.

**La Poste :** 63, av du Général de Gaulle **3631**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, jeudi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

**SNCF Saint-Egrève :** 1, rue des Bonnois **3635**

Du lundi au vendredi, 10h-13h et 14h-18h.

**Trésorerie Principale :** **04 76 75 32 79**

**GRDF raccordement :** **09 69 36 35 34**

**EDF raccordement :** **0810 14 46 84**

**La Métro :** **04 76 59 59 59**

Régie Assainissement : **04 76 59 58 17**

Collecte des ordures ménagères : **0800 500 027**

Déchèterie : 45, rue du Pont Noir **0800 500 027**

Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45.

**Régie des eaux :** **04 76 56 53 20**

## PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h, et tous les soirs (sauf le dimanche) de 19h à 20h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 03 au 09/10 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**

centre commercial "Les Charmettes"

Du 10 au 16/10 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle

Du 17 au 23/10 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**

Place Pompée

Du 24 au 30/10 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**

rue du Moulin, Le Fontanil

Du 31/10 au 06/11 : pharmacie de Prédiéu **04 76 75 31 67**

1 rue du Drac (garde jusqu'à 19h)

## À SAINT-ÉGRÈVE : LA RÉFÉRENCE LOCALE DE L'IMMOBILIER



**Yves Lorinquer**  
IMMOBILIER

### Vos conseillers

Jean-Yves LAMARCA  
et Patricia SCHMITT  
Place du Pont de Vence



ST-EGREVE

Grande maison sur terrain plat de 1100 m<sup>2</sup>, 5 chambres, séjour d'env. 30 m<sup>2</sup>, vue dégagée, calme, garage double, cave. Chauffage écologique.

**CLASSE ÉNERGIE : C 495 000 €**



ST-EGREVE

T3 d'env. 60 m<sup>2</sup> avec garage, résidence Luxembourg, séjour avec large balcon Sud, 2 chambres. Prévoir travaux. Charges : 680 €/an.

**CLASSE ÉNERGIE : D 140 000 €**



ST-EGREVE

Au calme, sur env. 1000 m<sup>2</sup> clos, maison individuelle des années 60 d'env. 70 m<sup>2</sup> hab, pièces de vie à l'étage, 3 chambres. Prévoir travaux.

**CLASSE ÉNERGIE : E 293 000 €**



ST-EGREVE

Maison jumelée par gge, 4 chbres, spacieux salon avec cheminée, jardin Sud, chauffage par pompe à chaleur réversible très économique.

**CLASSE ÉNERGIE : D 322 000 €**

Toutes nos offres sur [www.lorinquer.com](http://www.lorinquer.com) - Tél. 04.38.02.03.00



## AU CRÉDIT MUTUEL NOUS NE SOMMES PAS DIFFÉRENTS SANS RAISON.

BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...  
GAGNEZ À COMPARER !

**Crédit Mutuel**  
LA banque à qui parler

CRÉDIT MUTUEL SAINT-ÉGRÈVE  
5, RUE DE LA CONTAMINE  
38120 SAINT-ÉGRÈVE

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex 9 RCS B 588 505 354, intermédiaire en opérations d'assurances sous le N° Orias 07 003 758 consultable sous [www.orias.fr](http://www.orias.fr).



## Groupe

### Priorité Saint-Egrève

#### La Ville, partenaire et acteur du développement économique !

Le développement économique fait partie intégrante du développement d'une ville comme la nôtre. Même si cette compétence a été intégralement transférée à la Métropole le 1<sup>er</sup> janvier, il n'en demeure pas moins que nous avons activement contribué à un développement économique harmonieux et durable pour Saint-Egrève et que nous comptons bien continuer.

Ainsi, dans le passé, notre partenariat avec la Métro nous a permis de faire aboutir le développement de Vence Eco Parc et de la zone ETAMAT. Vous pouvez constater que ces deux secteurs, un peu délaissés jusqu'il n'y a pas si longtemps, ont aujourd'hui une tout autre allure ! Les bâtiments qui ont remplacé les anciennes friches sont accueillants et attractifs, tout en étant exemplaires sur le plan environnemental. Ils représentent bien le Saint-Egrève du XXI<sup>e</sup> siècle dans lequel nous vivons !

De même, le projet de "place carrée", modification du carrefour des abat-toirs, contribuera à créer une vraie entrée de ville, digne de la qualité que nous connaissons à Saint-Egrève.

Autre dossier économique qui nous occupera également dans les prochains mois : le pôle restauration qui doit être implanté dans ce secteur également. C'est aussi un dossier que porte la Métropole en partenariat avec la Ville. Il s'agit de créer une offre de restauration assise. Cela répond à un réel besoin pour notre Ville : nous avons peu de restaurants et si la qualité est au rendez-vous, c'est la quantité qui fait défaut...

Ce faisant, avec ces projets, et grâce au développement économique équilibré et maîtrisé qu'ils permettent, nous poursuivons deux buts. Le premier est de favoriser la création à Saint-Egrève d'emplois de tous niveaux de qualification. Le second est d'assurer à ceux qui viennent travailler à Saint-Egrève la même qualité d'accueil et de vie qu'à vous qui habitez Saint-Egrève, car eux aussi, sont des Saint-Egrévois.

Vous l'avez compris : le développement économique est un sujet qui nous tient à cœur et que nous suivrons de très près !

Pascal de FILIPPIS

Président du Groupe Priorité Saint-Egrève

## Groupe

### Saint-Egrève Autrement



#### Des nouveaux logements sociaux beaucoup trop chers à l'achat !

Les communes traversées par la nouvelle ligne E se sont engagées à construire des logements à proximité du tram pour répondre à un besoin important sur l'agglomération. Plusieurs programmes immobiliers ont donc été livrés ou sont en cours de construction à Saint-Egrève. Si le volume de cette production répond aux attentes et permet de rattraper partiellement le retard de logement social sur la commune, nous ne pouvons en dire autant des prix de vente de ces nouveaux appartements : ces derniers avoisinent parfois les 4000 € au m<sup>2</sup> ! Quant aux deux opérations d'accession dite "sociale" réalisées dans les immeubles de la Poste et le Jardin de Sahel, elles étaient, elles aussi, beaucoup trop chères et proches des prix de la promotion privée. Ces prix excluent bon nombre d'habitants de la commune ou de l'agglomération. Ces ménages, qui souhaitent acquérir leur premier logement, ne disposent pas de revenus assez importants et/ou d'un apport conséquent. Des dispositifs d'aide pour l'accession sociale à la propriété existent pourtant. Ils n'ont, pour l'instant, jamais été expérimentés sur Saint-Egrève, alors qu'ils ont fait la preuve de leur efficacité sur d'autres villes de l'agglomération ! Souhaitons qu'avec un exécutif plus volontariste sur le sujet, les prochaines opérations immobilières répondent enfin aux besoins des ménages modestes et contribuent à maintenir la diversité qui a toujours fait la richesse de notre ville.

F CHARAVIN, JM PUECH et H BELRHALI (hassan.belrhali.ps@gmail.com)

## Groupe

### Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

#### Accueil des réfugiés : bougeons-nous !

Le gouvernement français s'est engagé à accueillir 30 000 réfugiés sur 2 ans. S'ils étaient répartis uniformément en France, St Egrève devrait en accueillir 8. Seulement huit ! Ces réfugiés fuient la guerre, la répression et la mort. Les plus nombreux sont actuellement les Syriens, mais il y a aussi des Erythréens, des Afghans et d'autres. Pour certains, Bashar-al-Assad est responsable de la guerre en Syrie, mais 4 ans de très grave sécheresse ont précédé ce conflit armé, forçant un très grand nombre à fuir vers les villes. Ajouté aux tensions existantes, le changement climatique a été un élément déclencheur de la révolution et de la guerre en Syrie et de l'exode de millions de réfugiés.

Les événements extrêmes se multiplient : canicule, sécheresse, cyclones, inondations, salinisation des sols, montée du niveau de la mer. Quitter son pays est un choix désespéré dans le seul but de survivre. A l'avenir, il y aura d'autres migrations très importantes. Nous n'en voyons aujourd'hui que le début. Rappelons-nous que les premiers hommes en Europe sont venus d'Afrique il y a 60 000 ans. Depuis, les migrations n'ont jamais cessé. La France a su accueillir les Arméniens dans les années 20, les républicains Espagnols en 1938, les Belges en 1940 (1,5 million de personnes fuyant le nazisme), et bien d'autres encore qui ont fait la richesse de notre pays. Elle peut accueillir des réfugiés politiques qui ne demandent qu'à vivre en paix. Ouvrons les yeux, des gens meurent à nos portes. S'il nous reste un peu d'humanité... A St Egrève, nous soutiendrons les initiatives de la ville pour un tel accueil. Les habitants qui ont une chambre, un studio disponible et veulent accueillir des réfugiés peuvent s'appuyer sur les réseaux associatifs existants. Ce sera probablement la Métro qui va coordonner l'hébergement. Pour l'accompagnement social indispensable, nous demandons à la ville d'organiser ces soutiens et d'informer.

Mais ne perdons pas de vue qu'à long terme, il nous faut aussi tous agir pour limiter le réchauffement planétaire.

Laurent Amadiou, Brigitte Ruef, Tania Bustos  
groupe.eco.sol@orange.fr

## Groupe

### Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

#### La parole est à vous !

Dans cette rubrique - qui pourrait être plus colorée et attractive comme proposé à la majorité municipale - chaque groupe du conseil municipal peut s'exprimer sur les sujets qui concernent la vie de la commune dans tous ses aspects.

Mon groupe "Pour une gauche authentique à St-Egrève" a fait part de ses analyses et propositions sur le logement, la préservation des espaces naturels de notre cité, l'éducation, la culture, l'emploi, la santé, le budget de la commune, le projet de piscine intercommunale, le tramway et l'accessibilité aux transports en commun pour tous, et la Résistance, qui fut possible il y a 70 ans et plus dans notre vallée comme elle l'est encore aujourd'hui face aux politiques d'austérité de l'Etat à l'égard des collectivités locales, à l'égard du peuple. Au-delà de la présentation de nos positions et de nos propositions en faveur du progrès social, la démocratie, pour avoir du sens, a besoin d'un dialogue véritable et durable entre les élus et la population. Le débat doit et peut s'exercer tout au long de la mandature et pas seulement pendant les élections. C'est ce que l'on appelle la démocratie participative. "La démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité", écrivait Albert Camus. C'est tout le sens de la démarche que je souhaite impulser à Saint-Egrève.

C'est pourquoi je vous invite à être des acteurs de la démocratie locale en m'adressant par écrit vos remarques, vos critiques, vos idées et suggestions sur les aspects de la vie locale qui vous tiennent à cœur, à Sylvie Guinand, Conseillère Municipale Front de Gauche / P.C.F. - Hôtel de Ville - 36, avenue du Général de Gaulle, 38120 Saint-Egrève

La démocratie c'est aussi la fraternité : je tiens ici à remercier les habitants de notre commune qui se sont portés volontaires pour accueillir des réfugiés Syriens. C'est bien par la solidarité et la force collective que nous vaincrons les guerres, conséquences des choix économiques libéraux.

Ensemble, continuons de construire l'avenir de notre commune.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche - P.C.F.  
<https://gaucheauthentiquetsegreve.wordpress.com/>

REINVENTONS L'HABITAT DE DEMAIN...

PRESQU'ILE Grenoble

CASTEL'  résidence



22 appartements  
du T2 au T4

Accession à la propriété

7 appartements

Habitat participatif

3 familles peuvent encore  
rejoindre le groupe

T3 à partir de 191 000 €  
Lot n° A402

Dernier T4 à 233 000 €  
Lot n° A601

### Nos Prestations de standing :

- Plancher chauffant
- Parquet dans les pièces à vivre
- Smart grid (indication de consommation tous fluides)
- Menuiseries extérieures bois
- Toiture végétalisée

\*Sous conditions de plafond de ressources



ISERE  
HABITAT  
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT



APPLICATION ISERE HABITAT DISPONIBLE



04 76 68 38 60

WWW.ISERE-HABITAT.FR

# Julien MOURIER

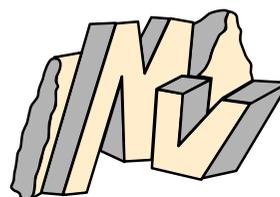
## Espaces Verts

DEVIS GRATUIT



Entretien Espaces Verts - Elagage  
Taille de haies - Débroussaillage - Tonte

Tél: 06 70 86 92 05



## MARBRERIE DE LA VENCE

Christian JEAN / Frédéric VELER

FUNÉRAIRE • GRAVURE

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26

N° d'habilitation n° 9638046

# NOUVEAU

# BAROISconcept

- Agencement
- Cuisine
- Décoration
- Mobilier
- Art de la Table
- Electroménager



MAGASIN

3 rue du Lac

Avenue de l'Île Brune

38120 ST EGREVE

Tél. 04 76 47 11 56

POSSIBILITÉ DE SUR-MESURE



atelier Alain Barois  
Fabricant

Z.A. La Priola - ST EGREVE

(Ancienne usine VICAT près de la gare)

04 76 75 77 37 - 06 80 84 23 53



**L'ACCESSION ABORDABLE  
SÉCURISÉE**

**SAINT-MARTIN-LE-VINOUX CHARL'&STONE**



**EN AVANT-PREMIÈRE**

**19 APPARTEMENTS DU T2 AU T4**  
▶ accession à la propriété et habitat participatif

**ISERE HABITAT**  
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT

APPLICATION ISERE HABITAT DISPONIBLE  
Google play  
App Store

04 76 68 38 60  
WWW.ISERE-HABITAT.FR



**D. BAPST**  
Opticien conseil

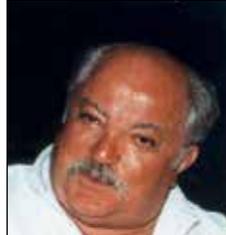
*Besoin de lunettes ?  
Ayez le bon œil !*

Votre opticien Krys à St Egrève

- 5 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

*Tiers payant      Paiement adapté*

☎ **04 76 75 61 18**  
Centre commercial Les Charmettes

**49<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**

**MEUBLES**

**R. DESCOMBAT**

**1966**      **2015**

*Ménisier Ebéniste diplômé  
C'est l'homme du combat,  
de confiance.  
Bien dans ses meubles,  
bien dans la vie.*



**PIN et ROTIN**

Cap des **H'**

**SAINT-EGREVE**  
27, avenue de l'Île Brune  
Tél. 04 76 75 42 52

**1966 - 2015**

**49 années x 313 jours ouvrables à l'année : soit 15 337 jours à votre service,  
et plus de 50 000 clients livrés sur toute la région, la France  
et la Corse comprise, Mer et Montagne.**

*Je vous remercie de votre confiance*

**Le Spécialiste des Meubles de Montagne en Pin massif**